FXTRAIT DU REGISTRE DES

AR PreDECIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
016-211600952-20251027-20 DEL COMMUNE DE CHENON

Reçu le 27/10/2025

Séance du 24 octobre 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membre en exercice : 9

Nombre de membres présents : 7

Pouvoir : 0

Date de la convocation : 20 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre octobre, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents: MAINGUET Martine, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael,

LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, VERGEZ Brigitte, SICARD Jacques-Olivier.

Absent excusé: BAUDIN Sébastien

Absent: MERAL Gilles,

Secrétaire : Claudine ROUSSEL

2025.21 COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS

Madame le Maire rappelle quelques dates :

10/11/2021 : Délibération – Adhésion à la convention de participation pour le risque santé et participation financière de 10€/agent.

01/01/2022 : date d'effet de la Convention d'adhésion facultative signée entre la Mutuelle Nationale Territoriale (MMT) et la Mairie.

La protection sociale complémentaire des agents pour le risque santé (Mutuelle) facultative jusqu'au 31 décembre devient obligatoire.

Au 1er janvier 2026, le montant de la participation employeur minimale obligatoire est fixée à 15€ mensuel et par agent.

Nous avons, d'ores et déjà sollicité l'avis du Comité Social Territorial (CST) du CDG16 qui a émis un avis favorable lors de la réunion du 25/08/2025.



Mairie de Chenon 1 Route des Jonquilles 16460 Chenon

Tél: 05.45.22.52.77

E mail: mairie@chenon16.fr

Les membres du Conseil Municipal décident de :

016-211600952-20251027-202521COMPL^{*}SANT-DE

risque santé

- revaloriser la participation si nécessaire par une nouvelle délibération

Pour: 7 Contre: 0 Abst: 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus, Pour copie conforme Acte rendu exécutoire après transmission le 27 octobre 2025.

> Le Maire Martine MAINGUET

